

10 Port-Gentil

Éducation/Lycée Joseph Ambourouet Avaro/Face à la montée de la délinquance

Le proviseur hausse le ton !

CNE

Port-Gentil/Gabon

Selon Pierre Onanga Ossounda, le règlement intérieur de l'établissement va s'appliquer dans toute sa rigueur à tous les élèves.

L'APPLICATION "stricte" du règlement intérieur qui régit le fonctionnement du lycée Joseph Ambourouet Avaro (LJAA) est, aujourd'hui, la source d'un bras de fer entre le proviseur et une frange d'élèves qui veulent faire de cet établissement d'enseignement secondaire public, "un territoire acquis", selon Pierre Onanga Ossounda, le responsable.

« Le lycée Joseph Ambourouet Avaro est un lycée d'Etat qui est régi par des règles. Lorsque je suis arrivé dans ce lycée, j'ai trouvé un règlement intérieur. Je n'y ai rien ajouté, ni retiré, pour ceux qui racontent que j'ai apporté de



Photo : CNE

Ces couteaux...

nouvelles lois. Je m'en tiens à faire appliquer tous les articles qui y sont contenus», a-t-il expliqué.

Il se trouve que quelques dispositions de ce document ne sont pas du goût de certains apprenants. Le cas des articles 37 et 38, qui interdisent certains accoutrements et comportements. En effet, il n'est pas question, aux yeux du nouveau proviseur, que les élèves de l'établissement dont il tient les rênes se

présentent, pour les filles, comme si elles se rendaient à un concours de beauté et d'esthétique, et pour les garçons, à un concours de master (pantalons, jupes et chemises slimés, barbichettes, visages fardés à outrance, mèches, tissages, manucure-pédicure, bijoux excentriques et extravagants, pour ne citer que ces exemples). Mais au-delà de ces comportements par lesquels



Photo : CNE

... tout comme ces autres objets dangereux, ont été découverts dans les sacs à dos de certains lycéens.

brillent quelques élèves, le chef d'établissement a procédé, récemment, à la saisie de plusieurs objets dangereux : couteaux, "coups de poings américains", pointes, etc. Une découverte faite, à leur grande surprise, par les surveillants, dans les sacs à dos de certains lycéens. Or, l'article 43 interdit formellement la détention et la consommation de toutes sortes de drogues, ainsi que la détention de tout

type d'armes dans l'enceinte et aux alentours de l'établissement. Avec un tel arsenal, le LJAA, de l'aveu de son premier responsable, n'était pas loin de connaître le même sort que le lycée Léon Mba, où un élève a poignardé à mort son camarade, il y a quelques mois.

« Je dois travailler à éviter que cela se produise », a expliqué Pierre Onanga Ossounda, ajoutant que le

lycée fait partie de la République et ne peut pas être une zone de non-droit.

Il constate, malheureusement pour le déplorer, qu'outre les armes blanches, la drogue, les stupéfiants et tout ce qui est prohibé par la loi, circulaient à l'intérieur du lycée. « Je travaille pour l'Etat. Les lois de la République doivent être imposées à tous et en tous lieux. Et, ces lois seront appliquées au sein du LJAA », a insisté M. Onanga Ossounda, qui déplore cependant le comportement "amateur" de certains médias, qui foulent au pied l'éthique professionnelle, en diffusant des informations non vérifiées à la source.

A l'adresse des parents d'élèves "complaisants", le proviseur, ironique, estime que s'ils ont signé une pétition pour que leurs enfants inscrits au LJAA se comportent comme des roitelets, ce ne sera certainement pas sous son magistère.

Législatives algériennes

Participation des Algériens de Port-Gentil

SYM

Port-Gentil/Gabon

LES Algériens de la capitale économique du Gabon ont pris part au scrutin pour le renouvellement de l'Assemblée nationale, qui s'est déroulé du 29 avril au 4 mai 2017. C'est la salle de conférence du gouvernorat qui a servi de centre unique du bureau de vote dans la localité. Les onze électeurs qui y étaient inscrits se sont présentés, samedi 29 avril au matin, pour choisir chacun une des huit listes en compétition, dont celle d'un indépendant.

Ces huit partis sont : le Front algérien vert pour le développement, le Front El



Photo : CNE

Le Dr Attar Farida souhaitant bonne chance aux candidats.

Moustakbal, le Mouvement populaire algérien, le Rassemblement national algérien, le Parti du front de libération nationale, Tajamoua Amel El Djazair-Taj, l'Alliance Haraket Moudjamouaa Es Silm et la

liste indépendante. Le scrutin s'est déroulé sous la supervision de l'ambassadeur d'Algérie au Gabon, Mohamed Antar Daoud. Selon lui, le vote s'est déroulé dans une ambiance patriotique, em-



Photo : Koumouss

L'ambassadeur d'Algérie, Mohamed Antar Daoud (debout) supervisant le scrutin.

preinte de discipline et de convivialité. Signalons que le diplomate algérien avait en charge de superviser les élections en Guinée-Équatoriale et au Gabon. Trois bureaux de vote étaient disponibles pour les Algé-

riens vivant dans ces deux

pays : un en Guinée-Équatoriale (Malabo) et deux au Gabon (Libreville et Port-Gentil).

Les électeurs de la capitale économique, par la voix du Dr Attar Farida, ont exprimé leur joie d'avoir été pris en compte en participant à cette élection: « C'est une fierté pour nous de donner notre touche à cette élection, car nos voix comptent beaucoup pour la bonne marche de notre Assemblée nationale, pour laquelle je souhaite bonne chance aux différents candidats », avait indiqué l'ophthalmologue.

Coopération

Nouvelle dynamique entre Libreville et Alger

SYM

Port-Gentil/Gabon

MOHAMED Antar Daoud, ambassadeur d'Algérie au Gabon, a été reçu en audience, dernièrement, par le gouverneur de l'Ogooué-Maritime, Patrice Ontina. Pendant plus d'une demi-heure, les deux personnalités ont échangé sur la coopération entre les deux pays.

A sa sortie d'audience, le diplomate algérien a indiqué que les relations entre Libreville et Alger ont enregistré une nou-



Photo : Koumouss

L'entretien entre l'ambassadeur et le gouverneur Patrice Ontina (milieu).

velle dynamique, insufflée par les présidents Ali Bongo Ondimba et Abdelaziz Bouteflika. Ap-

puyés en cela par le récent voyage, en terre algérienne, du ministre d'Etat gabonais en charge

des Affaires étrangères, Pacôme Moubélet Boubeya. Une visite qui s'est soldée par la signature d'un accord aérien entre les deux pays.

Selon le diplomate algérien, il en ressort que deux compagnies algériennes vont bientôt desservir le Gabon, afin de booster les échanges économiques et commerciaux. L'Algérie serait prête à s'investir dans le secteur de l'énergie, tout autant que dans ceux des industries, la santé, l'éducation, la recherche scientifique et le commerce, pour ne citer que ceux-là.

